



Communiqué de presse
Le 24 avril 2026

Les Trophées Emploi Public et Handicap du FIPHFP récompensent les employeurs publics innovants réunionnais



Dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHFP, l'étape réunionnaise s'est tenue ce jeudi 23 avril au Domaine des Palmiers à Saint Paul. Ce temps fort a été marqué par la remise des Trophées Emploi public et Handicap aux employeurs publics innovants de la région : le Centre pénitentiaire de Saint-Denis, la Mairie de Saint-André, l'Université de La Réunion, la Mairie de Saint-Denis, la Mairie de Saint-Leu et la Communauté d'Agglomération du Sud de l'île de la Réunion.

Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive

Créés en 2025, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 et des deux décennies d'action du FIPHFP, les Trophées Emploi public et Handicap valorisent les initiatives exemplaires menées par les employeurs publics dans quatre domaines clés : le recrutement, le maintien dans l'emploi, la communication et l'accessibilité.

À La Réunion, le jury a distingué **cinq lauréats**, porteurs de projets innovants, concrets et reproductibles. Le public présent a, quant à lui, récompensé son projet coup de cœur.

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Après une première sélection sur dossier, un jury d'experts a analysé et évalué les 27 projets présentés par les candidats. Le jury des Trophées Emploi public et Handicap à La Réunion était composé de :

- **Frédéric ROBINEAU** - Directeur des opérations de France Travail Réunion
- **Katia GRONDIN** - Présidente CAP EMPLOI 974
- **Elisabeth AVRIL** - Référente handicap au pôle prévention de la santé au travail de Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Réunion
- **Guillaume BRIONNE** - Délégué de l'ANFH Océan Indien
- **Karine AH SON** - Directrice régionale de la CNFPT
- **Claude DUPONT** - Responsable du Service handicap, pilote interne de la démarche QVT au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Réunion
- **Didier LEFEVRE** - Chef de pôle régional des Défenseurs des Droits de La Réunion et Mayotte
- **Brian TOURRE** - Adjoint au sous-préfet à la cohésion sociale et jeunesse
- **Margaux UNGERER** - Responsable de l'unité insertion travailleur handicapé à la DEETS
- **Aida PERRICHON** - Déléguée Régionale AGEFIPH La Réunion-Mayotte
- **Hélène COUIC** - Directrice de la PFRH

Un élan territorial salué et célébré

À travers ces distinctions, le FIPHFP met en lumière l'engagement concret des employeurs publics réunionnais pour une Fonction publique accessible à toutes et à tous. Des initiatives locales et innovantes qui illustrent une mobilisation forte à l'échelle des territoires.

Les lauréats régionaux auront la possibilité de concourir à la finale nationale des « **Trophées des Trophées** », prévue à Paris le 2 juillet 2026.

Les lauréats des Trophées FIPHFP à la Réunion

Catégorie Recrutement / Apprentissage, insertion en milieu ordinaire

Le **Centre pénitentiaire de Saint-Denis** pour sa démarche structurée de recrutement de personnes reconnues Travailleurs handicapés RGTH.

Cette initiative a permis le recrutement de quatre agents par voie contractuelle, tous titularisés à l'issue d'un parcours d'accompagnement renforcé articulant tutorat, suivi RH et coordination médicale et la sensibilisation des équipes.

Catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel, aménagement et reclassement

La **Mairie de Saint-André** pour son approche Handicap 360°, visant à transformer des situations complexes en parcours stabilisés et reproductibles.

Cette démarche repose sur une ouverture systématique vers les ressources externes et les expertises spécialisées. Dans chaque projet d'accompagnement, la cheffe de projet handicap joue un rôle central : identifier et mobiliser l'ensemble des leviers disponibles pour atteindre un objectif prioritaire et durable, le maintien en emploi des agents en situation de handicap.

Catégorie Accessibilité universelle

L'**Université de La Réunion** pour la création du Diplôme Universitaire de Référent Accessibilité Numérique, entièrement à distance et accessible aux personnes en situation de handicap.

Ce projet a permis d'améliorer l'accessibilité de l'ensemble des plateformes Moodle de l'université pour ses 19 000 étudiants. Ainsi, la formation à distance représente une opportunité extraordinaire pour les personnes en situation de handicap à mobilité réduite, de se former tout au long de la vie.

Catégorie Communication / sensibilisation

La **Mairie de Saint-Denis** pour sa démarche ambitieuse de sensibilisation au handicap au travail auprès de ses 2 500 agents.

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec le FIPHFP, plusieurs actions structurantes ont été déployées pour ancrer durablement une culture partagée de l'inclusion au sein des services municipaux : organisation de la Fresque de l'inclusion et création de supports de communication accessibles, conçues dans une démarche durable et évolutive.

Coup de cœur du jury

La **Mairie de Saint-Leu** pour son projet « PROACT'H » (Programme d'Amélioration des Conditions de Travail & Handicap), outil qui émane d'une réflexion partagée sur la politique handicap et la prévention des risques professionnels.

À ce jour la démarche de réflexion se poursuit toujours et une ébauche de l'outil a été élaboré. Au fil des échanges entre les acteurs, l'outil sera enrichi par la Direction des Systèmes Informatiques du Centre de Gestion afin de créer en page de garde un tableau de bord d'aide à la décision via des macros et un plan d'actions automatiques élaboré par la responsable du service en fonction des niveaux de priorité.

Prix du public

La **Communauté d'agglomération du Sud de l'île de la Réunion** (CASUD) pour son dispositif d'accompagnement médico-administratif coordonnées.

Cette approche a permis de transformer l'approche du handicap par la collectivité en un levier structurant de prévention et de maintien dans l'emploi. En mettant en place cet accompagnement et en renforçant la culture interne du handicap, la collectivité a ainsi voulu améliorer son taux d'emploi et sécuriser durablement les parcours professionnels de ses agents. Le projet associe : diagnostic complet de l'emploi et des situations individuelles, accompagnement personnalisé et sensibilisation, procédure médico-administrative (DRH / service prévention / médecine du travail), études de postes, structuration d'un pilotage global de la politique handicap

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Blandine Dabrowski – b.dabrowski@agence-cid.fr - 06 99 27 99 80

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63